COLLECTIF SANTÉ EST-LOIRET
POUR TOUTES ET TOUS

soutien.cham@gmail.com
Collectif Soutien CHAM/

BRÈVES DE SANTÉ Novembre 2026



Budget 2027 : les saignées se poursuivent au mépris de la population et des patients.

La copie budgétaire du gouvernement s'annonce catastrophique avec près de 54 milliard d'euros d'économies essentiellement réalisées sur la partie du Projet de Loi de Finance de la Sécurité Sociale. Ce sont les assurés sociaux et les retraités qui en supporteront la charge, ce sont les patients et les usagers qui continueront à subir l'effondrement de notre système de santé. L'hôpital est en crise, la médecine libérale poursuit sa course folle, sans freins ni régulations, la population ne peut plus se soigner et le gouvernement regarde ailleurs ! Mais il n'y a pas de fatalité. Les solutions existent pour répondre aux besoins immenses de santé et d'autonomie. Il faut orienter la fiscalité vers les grandes entreprises et les plus aisés, mettre fin aux aides publiques aux entreprises versées sans contreparties (211 milliard d'euros en 2025), assurer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

ASALÉE : un combat humain au service de la santé publique

L'Association ASALÉE met en place un binôme médecin-infirmier.e.s pour améliorer la prise en charge de patients atteints de maladies chroniques comme le diabète, les maladies cardiovasculaires, le surpoids, l'aide aux sevrages, le repérage de troubles cognitifs ..Ce protocole validé par la Haute autorité de santé publique (HAS) est considéré comme très efficace et génère des économies considérables pour l'hôpital. Depuis la publication d'un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) en 2025 pointant selon elle, des dysfonctionnements, la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a brutalement arrêté de verser les subventions à cette association, privant les infirmier.e.s de salaires durant de long mois. La mise en cessation de paiement d'ASALÉE au mois de mars dernier fait redouter une volonté de privatisation au profit de groupes financiers. C'est pourquoi les salarié.e.s envisagent un projet de transformation de leur association en Société coopérative d'intérêt collectif, ce qui leur permettrait de ne plus dépendre des financements de la CNAM et de conserver la gouvernance à leurs mains.

2004 : création de l'Association ASALÉE
2008 : validation des protocoles de coopération entre médecins et infirmier.e.s par les Agences régionales de santé
2022 : le dispositif couvre l'ensemble des départements,
2025 : les infirmier.e.s refusent le changement de gouvernance qui leur est imposé,
Janvier 2026 : ils(elles) poursuivent leur activité malgré l'arrêt des financements,
5 mars 2026 : ASALÉE se déclare en cessation de paiement
27 mars 2026 : le tribunal des affaires économiques de Paris prononce le redressement judiciaire de la structure, gelant les dettes et activant le régime de garantie des salaires pour payer les infirmier.e.s.
29 septembre 2026: liquidation judiciaire de l'association. Le tribunal autorise une poursuite d'activité de trois mois pour permettre la recherche d'un repreneur

30 novembre 2026 : date limite fixée par le tribunal pour le dépôt d'une offre de reprise : 2000 emplois infirmiers en jeu



Débat sur la Loi Handicap de 2005 : plus de 20 ans après, quels combats mener collectivement ?

Le 4 septembre 2026 , le groupe de réflexion sur le Handicap créé au sein de notre Collectif organisait à Chalette une conférence - débat autour de la Loi de 2005, afin de mieux la connaître et en faire le bilan. Elle fut animée par Michel Borel, ex-président de l'UNAPEI. Une cinquantaine de personnes y a assisté et les échanges furent fructueux. Cette loi composée de huit chapitres et cent un articles, enfin transversale, prévoyait l'égalité des droits et des chances ainsi que la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap. Mais malgré certaines avancées, quel bilan encore négatif dans de nombreux domaines ! La mobilisation des associations, collectifs, personnels spécialisés et structures restent donc à l'ordre du jour. Les budgets de l'État et de la Sécurité Sociale doivent répondre aux besoins des personnes en situation de handicap et à la mise en œuvre de véritables politiques d'inclusions et d'accompagnements, à chaque niveau de responsabilités. Notre Collectif poursuit ses investigations et ses actions dans une dynamique de partenariat local, en privilégiant la prévention.

Rencontre régionale « Mes services publics, ma Sécu., j'y tiens ! » organisée les 2, 3 et 4 octobre à Montargis et Paucourt, en partenariat avec la Convergence des comités de défense et développement des services publics d'Indre-et-Loire.

Durant ces trois journées, plus de 120 personnes, citoyen.n.e.s, élu.es, responsables associatifs, syndicaux et mutualistes se sont rassemblées, ont débattu et proposé des solutions pour mettre fin à la casse de nos services publics, revendiquer une sécurité sociale forte, démocratique et pleinement solidaire, le droit à la santé pour toutes et tous. L'Appel rédigé en fin de Rencontre par les participants et la vingtaine d'organisations présentes se conclue en ses termes : **Nous appelons à la mise en mouvement de tous les acteurs avec les usager.e.s citoyen.n.e.s pour combattre les orientations antisociales du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS), du Projet de Loi de Finances (PLF) pour 2027, et promouvoir d'autres alternatives pour le respect des droits humains et le progrès social.**

Notre objectif est d'engager un travail de mobilisation des usager.e.s au plus près des réalités locales dans une démarche d'unité : s'opposer par exemple à la suppression annoncée de 16 Bureaux de Poste en Région Centre (471 au niveau national) et aux fortes baisses de dotations publiques consacrées à l'entretien de nos réseaux ferrés Intercités.

Et si le médicament était considéré comme un bien commun ?

Conférence débat avec Gaëlle Krikorian à l'occasion du festival du livre « Autrement, autres mots » Dans le cadre de la 17ème édition du festival du livre « Autrement, autres mots » qui se déroulera les 28 et 29 novembre à l'Espace culturel du Hangar à Chalette, nous accueillerons Gaëlle Krikorian, sociologue, membre du CA de Médecins du Monde et autrice de « Big Bad Pharma ça suffit ! ». Elle présentera son ouvrage « Big bad pharma ça suffit ! le samedi 28 novembre à 16h : une rencontre pour mieux comprendre les mécanismes qui influencent l'accès aux traitements dans le monde et échanger autour de solutions.



Une exposition sur le 80ème anniversaire de la Sécurité Sociale réalisée par la CGT est présentée dans le hall de la Maison des Associations de Chalette du mardi 10 au mercredi 25 novembre. Attaquée dans son fonctionnement et ses principes solidaires **la Sécu. est notre bien commun à défendre** !

